

Le Petit Lapalutien n°3



Chères Lapalutiennes, Chers Lapalutiens,

Je suis heureux de vous retrouver dans ce nouveau numéro de notre « Petit Lapalutien n°3 » afin de dresser un bilan de l'été sur notre commune et de pouvoir partager avec vous les projets que nous avons démarrés.

La période estivale nous a permis de voir apparaître de nouvelles ambitions pour la commune sans oublier, cependant, que le virus circule toujours et que nous devons rester vigilants.

Comme chaque année, l'accueil de loisirs a eu un franc succès en proposant de nombreuses activités aux enfants tout au long de l'été.

Nous avons pu participer aux manifestations qui ont eu lieu dans le centre du village : 14 juillet, cinéma en plein air, dégustations organisées par le syndicat d'initiative, forum des associations, journée du patrimoine et marché gourmand, mais aussi aux événements sur le Lac des Girardes, telles que l'installation de MobyBase et le VentouxMan. C'est justement face à cet engouement pour notre espace de loisirs des Girardes que nous avons entrepris de réhabiliter et de sécuriser le Lac du Devès.

Un sujet primordial pour la commune me préoccupe au quotidien et ce depuis le début du mandat : la lutte contre la désertification médicale. Mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour apporter aux Lapalutiens des solutions à cette problématique étendue à de nombreux villages.

En parallèle, nous travaillons avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Vaucluse pour assurer la Santé à long terme. Nous avons rencontré le directeur de l'ARS avec les services du Conseil Régional. Le but étant de mettre en place une maison pluridisciplinaire de santé (MPS) sur notre territoire. Nous mettrons tous les moyens pour dynamiser ce projet.



L'ensemble des élus de la majorité travaille sur les projets 2022 avec notre Adjoint aux finances. Certains de nos projets ne seront réalisables qu'avec la collaboration de l'intercommunalité. Notre objectif est que nos finances se stabilisent avec la maîtrise de nos dépenses pour le bien de notre Commune et de ses concitoyens.

Nous sommes bientôt au terme de cette année 2021, mon équipe et moi-même sommes toujours mobilisés pour vous servir au quotidien et faisons face à vos côtés à une situation sanitaire difficile qui perdure.

Bonne lecture et surtout, **prenez soin de vous et de vos proches.**

En vous souhaitant, un peu en avance, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire et son équipe.

Hervé Flaugère

Hervé FLAUGÈRE

Maire de Lapalud,
Vice-Président de la Communauté
des Communes Rhône Lez Provence

Enfance et Jeunesse



Cette année, l'Accueil de Loisirs a accueilli 138 enfants du 8 juillet au 20 août.

Tout au long de l'été, ils ont pu jouer, créer et échanger à travers différentes actions qui ont permis aux enfants de s'évader et d'apprendre.

Le séjour, cet année encore a été un succès. 36 enfants sont partis 5 jours à Vassieux-en-Vercors découvrir un nouvel environnement et de nouvelles pratiques sportives et culturelles.

Encore une fois un bel été riche en partages et en émotions pour l'équipe pédagogique et les enfants.



Retour en images sur la rentrée des classes de nos **381 élèves** au total dans les écoles du village :

- 10 classes côté élémentaire (L. PERGAUD)

- 5 classes côté maternelle (R. CHAR)

Nous leur souhaitons une excellente année scolaire.



Vie locale

Libération de Lapalud.

Le 26 août 2021 se sont déroulées la cérémonie du "77^{ème} anniversaire de la Libération de Lapalud" et l'inauguration de la plaque honorant la mémoire de deux soldats lapalutiens morts pour la Patrie lors de la Guerre de 1870-1871.

Merci aux associations, aux élus et au conseil municipal enfants présents lors de cette cérémonie.



Création d'une bretelle de la Via Rhôna au centre du village.

Le Maire, Hervé FLAUGERE, Jean-Pierre LAMBERTIN et Gérard MISERERE ont présenté le projet de l'extension de la Via Rhôna au niveau de la Commune (la Via Rhôna part du Lac Léman et rejoint les plages de la Méditerranée : 815 km).

Cet itinéraire prend les chemins existants, il passe en campagne à l'ouest du village et longe le Rhône. A l'origine, il reliait Pierrelatte à Lamotte-du-Rhône, sans passer par notre village.

Pour y remédier et amener les cyclistes à rejoindre le centre, une boucle cyclable a été créée. Ce projet va donner un coup de pouce au commerce local.

Les cyclistes peuvent aussi se rendre au lac des Girardes par la rue de la vierge et le souterrain de la voie ferrée.



De plus, la municipalité a fait installer à l'entrée de l'Ecole maternelle, Place Fernand Morel, 4 supports équipés d'une borne de recharge pour vélos à assistance électrique (VAE) et récemment des pompes inox sont venues compléter cet équipement.

La signalétique nécessaire est implantée sur la Via Rhôna pour informer les touristes et les inciter à faire un détour par Lapalud.

Le rond-point nord a été aménagé pour sécuriser la traversée de la N7.

Ces travaux sont financés par la Commune, la CCRLP et la Région.

L'extension de cette boucle pourrait se poursuivre vers Le Barry via le



barrage hydroélectrique de Blondel.

Il est important d'aménager l'espace public pour les cyclistes afin de développer ce mode de transport écologique et également accueillir les cyclistes de la Via-Rhône.

Cet été, nous avons constaté un afflux de cyclo-touristes qui empruntent la nouvelle boucle de la Via-Rhône pour venir se restaurer et faire une pause à l'ombre des platanes.

Au Lac des Girardes



L'inauguration de la nouvelle activité aquatique à l'espace des loisirs des Girardes a eu lieu vendredi 30 juillet 2021 en présence des élus qui ont mené à bien ce projet, Hervé FLAUGERE, Maire, Annie SOUVETON, Christophe ROBIN, Philippe BOUCK, Adjointes au Maire et Messieurs Didier BONNEAUD, Olivier GASPARD, directeurs de la Société Moby Trade. La mise en place de cette base de loisirs nautique prévue début juillet a dû être reculée en raison de certaines contraintes.

Le Moby Base est un parcours d'obstacles flottants sur le lac des Girardes. Il permet de sauter, grimper, courir, décoller...et surtout de s'amuser !

Vie locale



La 7^{ème} édition du VENTOUXMAN 2021 s'est déroulée le samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 au Lac des Girardes.

Le samedi 18 septembre après-midi se sont déroulées les épreuves enfants « VENTOUXKIDS » et le dimanche 19 septembre, le départ du triathlon adultes suivi de l'épreuve cycliste pour finir par la course à pied avec arrivée au Mont-Serein.



Forum des associations et marché gourmand



Retour en images sur le forum des associations organisé par la municipalité et sur le marché gourmand et artisanal organisé par les Articomms au centre du village.

Un grand merci à nos associations présentes dimanche 12 septembre 2021 et à tous les exposants du marché.



Tribune de la majorité :

C'est avec notre traditionnel mistral que nous travaillons pour l'intérêt de notre village, nous laissons le vent de la « fake news » (fausse information) à nos détracteurs qui, n'ayant aucun argument constructif, sont obligés d'inventer pour se renouveler...

Comme nous l'avons annoncé dans l'édito, la désertification médicale est un problème majeur pour la commune. Le travail de lutte contre ce fléau, qui touche également de nombreux villages aujourd'hui, aurait déjà dû être amorcé il y a bien longtemps.

Cette « opération » a commencé avec un courrier vantant les atouts de notre village aux étudiants de plus de 40 facultés de médecine en France, aux Agences Régionales de Santé de toutes les régions de France, au Ministère de la Santé, Au Ministère des Armées ainsi qu'à plusieurs ambassades. Comme vous avez pu le constater, nous avons aussi posé des banderoles aux entrées du village (RN7). Cette mesure nous a permis d'avoir des contacts. Nos publications sur les réseaux sociaux et divers supports de communication, nous ont également permis d'avoir un contact avec un médecin hors Union Européenne. Plusieurs visioconférences ont été établies. Nous avons pris attache auprès de plusieurs maires et des réunions ont eu lieu afin de déterminer une collaboration. Dans ce dossier, pour pallier l'urgence, la commune propose la mise à disposition d'un local communal, le réseau de nos professionnels de santé locaux et la dynamique de notre tissu associatif et économique. Par ailleurs, une partie du matériel peut être pris en charge par la Région.

Soyez assurés, chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens, que nous prenons vos demandes à cœur, quelles qu'elles soient et nous nous mobilisons au quotidien pour y répondre.

Le groupe Lapalud, Dynamisme et Ambition.

Tribune de l'opposition :

L'action de la majorité municipale est contestable et critiquée par de nombreux Lapalutiens. En voici quelques exemples :

- Baisse drastique des subventions aux associations touchées par la Covid : le Maire préfère faire plaisir à tous ses adjoints en leur achetant des tablettes « Apple » avec l'argent du contribuable pour un montant de près de 9950 € !

- Les incivilités et actes d'insécurité sont de plus en plus nombreux mais le Maire menace de mettre des PV sur la zone bleue. Quand la question n'est évoquée en conseil municipal que sur la pression de notre groupe, il tient des propos graves à l'encontre des commerçants « c'est eux qui se plaignent du stationnement » et envers les forces de l'ordre « toutes les semaines des incivilités sont signalées à la gendarmerie qui n'intervient pas, ne fait pas ce qu'elle devrait ».

- le départ de nos médecins généralistes est une catastrophe : le Maire se satisfait d'une banderole à l'entrée du village et attend que d'autres acteurs (communauté de communes et Département) agissent à sa place. Il y a URGENCE !

Le groupe AGIR ENSEMBLE POUR LAPALUD – E. AMAYA, JL GRAPIN, A. FRAISSE, S. SBABTI, H. CARPENTRAS

Après une année 2021 particulière à bien des égards, nous souhaitons à l'ensemble des habitants de pouvoir passer un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année.

Le groupe Lapalud Espoir

Réponse à la tribune de l'opposition du groupe AGIR ENSEMBLE POUR LAPALUD

Conformément à la jurisprudence établie par la Cour Administrative d'Appel de Versailles en date du 08 mars 2007 (n° 05VE02112), une tribune peut être assortie d'un article rectificatif du directeur de la publication pour démentir les faits qu'il considère comme inexacts.

Subventions aux associations : Lors de la séance du Conseil Municipal du 09 avril 2021, l'ensemble des subventions a été voté à l'unanimité (y compris l'opposition). Les subventions ont été votées en fonction des demandes déposées par les associations. Un niveau de subvention moindre du fait d'une inactivité liée à la COVID 19. Les associations dans le besoin ont été aidées lors de leurs sollicitations, notamment par des subventions exceptionnelles ou autres moyens (mise à disposition de locaux).

Concernant l'achat de tablettes : Ces outils informatiques ont été mis à disposition des élus et du personnel communal. Ces outils ne sont pas de la marque Apple, contrairement au téléphone Iphone 7 acheté pour l'ancien Maire, qu'il a rendu plus de 7 mois après son départ de ses fonctions de Maire et ceci après plusieurs relances et dont l'abonnement téléphonique était pris en charge par la commune. Le Maire dispose actuellement de son propre portable personnel payé par ses deniers personnels et dont l'abonnement est pris à son entière charge. Le coût des tablettes et divers outils informatiques, il est de 8 120,24 € HT, puisque comme toute collectivité nous récupérons le FCTVA. Sachant l'aide financière de 50 % sur cet investissement, donc le reste à charge pour la commune pour cette opération est de 4 060,12 € HT.

Concernant le départ de médecins généralistes., la commune « ne se contente pas de ne faire que du vent avec des banderoles ». De multiples démarches ont été réalisées depuis plusieurs mois. Il s'agit d'un dossier qui aurait dû être anticipé et géré bien en amont, soit deux à trois ans avant le départ des médecins... car faire venir un médecin et construire une maison de santé pluridisciplinaire ne fait pas en quelques mois. Je me réserve le droit de déposer un recours contre le groupe Agir Ensemble pour Lapalud devant la juridiction compétente après la publication de cette tribune. Hervé FLAUGERE, Maire



SAMEDI 11 DECEMBRE
DE 10H00 A 19H00

LAPALUD

Marché de Noël Créatif et gourmand

Nombreuses idées cadeaux !

Venue du Père Noël

Buvette et restauration

ORGANISÉ PAR LA VILLE DE LAPALUD
Notre marché de Noël se déroulera selon la réglementation en vigueur liée à la COVID 19.



edf

Ce n'est pas de la science-fiction, c'est de la science tout court.

Venez découvrir la centrale nucléaire EDF du Tricastin et vivre une expérience inédite. Une immersion dans l'univers de l'électricité bas carbone vous attend.
Rendez-vous sur : www.edf.fr/visiterEDF
Tél : 04 75 50 37 10

**edf
ODYSSÉLEC**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !